

Le Pontet, le 29 mai 2023.

Aujourd'hui vers 11H00, lors de l'affectation d'un détenu au RDC de la MAH2, un des codétenus a forcé le passage en agrippant la gradée et a refusé de réintégrer sa cellule malgré les injonctions des agents. La raison ? Il refusait l'affectation d'un troisième détenu...il s'est ensuite violemment opposé aux personnels, les insultant copieusement et allant même jusqu'à attraper un de nos collègues par le col !

### **LES AGENTS ONT DU INTERVENIR AFIN DE MAÎTRISER CE FORCENÉ !!!**

Lors de la mise en prévention, ce **détenu agressif au passif lourd arrivé récemment par MOS**, a proféré des insultes et des **MENACES DE MORT** tout au long du trajet à l'encontre de nos collègues : « **JE VAIS VOUS CREVER BANDE DE PUTES !!!** »

### **ENCORE UNE FOIS GRÂCE A LEUR PROFESSIONNALISME, LES PERSONNELS ONT SU FAIRE FACE ET MAÎTRISER CE DÉTENU VIOLENT COUTUMIER DES FAITS !!!**

**RESULTAT : 5 JOURS d'ITT** pour notre collègue suite à sa conduite aux urgences, des hématomes à l'avant-bras gauche, de multiples douleurs suite à l'intervention.

Le Bureau Local **UFAP-UNSa Justice FÉLICITE** l'ensemble des personnels présents sur l'intervention et a une pensée particulière pour notre collègue blessé et pour la gradée agrippée pendant l'incident.

L'**UFAP-UNSa Justice DÉPLORE** la recrudescence de ces actes qui deviennent la triste banalité du quotidien des agents de notre établissement et **EXIGE** le placement en UDV des détenus connus pour être violents.

Encore une fois, le Bureau local **UFAP-UNSa Justice ALERTE** à propos de la surpopulation carcérale grandissante qui accentue la violence des détenus envers le personnel. Aujourd'hui encore, le taux d'occupation de la MAH2 est d'environ 165% !!!...soit 19 matelas au sol !!!

L'**UFAP-UNSa Justice CONDAMNE** cet acte et **EXIGE** de la direction la plus grande fermeté lors du passage de ce « voyou » en CDD et par la suite son **TRANSFERT**.

***L'UFAP UNSa Justice, une Présence Quotidienne...***

Le Bureau Local **UFAP-UNSa Justice**